

# Tarif ANNÉE 2025/2026

## Adhésion individuelle aux Randonneurs Norvillois

### ■ 45 euros

Décomposition du coût :

- Licence Fédération Française Randonnée Pédestre sans assurance (\*) : **28,00€**
- Cotisation AMSL : ..... **5,00€**
- Générations Mouvement (agrément Tourisme et assurance) : ..... **6,05€ (\*)**
- Section randonneurs : ..... **5,95€**

Pour les familles (enfants inclus), le montant de la licence FFRP est de 56€, les cotisations AMSL et Générations Mouvement sont individuelles.

- **Pour les adhérents qui payent la cotisation AMSL dans une autre section, déduire 5€ par personne et mentionner la section choisie sur le bulletin d'inscription.**
- **Pour les adhérents qui prennent leur licence dans un autre club, déduire 28€ par personne.**
- **Pour les adhérents qui prennent une licence avec assurance ou « spéciale », merci de contacter le club avant règlement.**

(\*) l'assurance est prise en charge dans le cadre de l'AMSL et de Générations Mouvement. Pour les participants à un séjour, une « contribution voyage » de 1.5% du prix de séjour sera due.